

Image not found or type unknown



## Renseignements location

Par **xperiau6788**, le **28/03/2022** à **11:49**

Bonjour,

je suis locataire d'un appartement dans une maison où il y a aussi 5 autres locataires. On n'a un seul propriétaire. Celui ci nous demande d'élaguer les arbres de la cour avec un ultimatum pour Pâques.u

En a t'il le droit ? Et est ce à nous de payer un jardinier si c'est le cas ?

Autre question, a t'il le droit de rentrer dans la cour sans nôtre permission ? Est ce une violation de domicile ?

Et encore une chose, est ce à lui d'accrocher correctement les volets qui risquent de tomber ?

Merci d'avance pour vos réponses

Cordialement

Par **youris**, le **28/03/2022** à **14:59**

bonjour,

*L'entretien courant du jardin est à la charge du locataire, notamment les allées (désherbage, nettoyage...), la pelouse (tonte...), les massifs (arrosage, taille...), les bassins et piscine (nettoyage...), les arbres et arbustes (**taille, élagage**, échenillage, remplacement et réparation des installations d'arrosage...).*

source: [entretien et réparations à la charge du locataire](#)

salutations

Par **janus2fr**, le **29/03/2022** à **07:26**

[quote]

*L'entretien courant du jardin est à la charge du locataire,*

[/quote]

Bonjour,

A condition que le jardin fasse bien partie de la chose louée. On peut se poser la question puisque [xperiau6788](#) est locataire d'un appartement...